MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale

Sous-direction
de la gestion du personnel

Bureau du personnel sous-officier
du corps de soutien technique
et administratif
de la gendarmerie nationale

Décision n° 60440 du 26 juillet 2013 portant attribution de l'échelle de solde n° 4 aux militaires du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale de la spécialité « restauration collective »

NOR : *INTJ1319515S*

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 78-729 du 28 juin 1978 modifié fixant le régime de solde des militaires;

Vu le décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier des corps des sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu le décret n° 2008-961 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires engagés;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 pris pour l'application dans la gendarmerie nationale des articles 5 et 18 du décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 60038 GEND/DPMGN/SDC/BRCE du 22 juillet 2013 portant inscription sur la liste des candidats reçus à l'examen du brevet supérieur de spécialiste des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale, spécialité « restauration collective » – session 2013;

Vu la circulaire n° 25550 DEF/GEND/RH/P/PSOCA du 6 juin 2001 relative aux modalités de classement des militaires des corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale, de carrière ou servant sous contrat, dans les différentes échelles de la solde mensuelle,

Décide:

L'échelle de solde n° 4 est accordée à compter du 1er août 2013 aux militaires du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale de la spécialité « restauration collective » dont le nom figure ci-après:

Campos, Laure	Nigend : 241 821	Numéro de livret de solde : 8 088 298
Dif, Djila	Nigend : 212 406	Numéro de livret de solde : 8 063 253

Fait le 26 juillet 2013.

Pour le ministre et par délégation :
Le général, sous-directeur
de la gestion du personnel,
T. Morterol